



L'UNESCO s'engage à

promouvoir  
une culture  
de la paix



# Aujourd'hui, plus que jamais, une culture de la paix



L'Organisation des Nations Unies et l'UNESCO ont été créées pour favoriser l'avènement d'un monde en paix. La paix, c'est plus que l'absence de guerre. La paix implique la justice et l'équité pour tous, en tant qu'elles sont les conditions d'une vie collective harmonieuse et exempte de violence. Cela nous concerne tous, maintenant, mais concerne plus encore nos enfants et les générations à venir. L'Assemblée générale a déclaré la période 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde ». Cet intitulé est porteur d'une grande ambition : il est aussi un appel à l'action. Il fixe le délai dans lequel nous pourrions approfondir nos engagements individuels et collectifs, nous donner les moyens de les respecter moralement et de les tenir dans la pratique.

En centrant notre action sur nos enfants, nous nous engageons implicitement en faveur de l'éducation pour tous, notion qui conjugue éducation formelle et éducation non formelle, et vise à promouvoir une éducation de base de qualité qui repose sur les valeurs universelles – et la pratique – d'une culture de la paix et de la non-violence. Pareille tâche exige la participation active de chacun de nos concitoyens, et ce dans tous les domaines de l'existence : à l'école, sur le lieu de travail, au foyer ; à l'échelon national comme à l'échelon local ; dans le secteur public comme dans le secteur privé et celui des organisations bénévoles. Et surtout, les enfants ne doivent pas être cantonnés dans le rôle de spectateurs ; il faut leur donner les moyens de devenir acteurs, façonnant leur propre vision des choses et leur propre avenir...

Ce mouvement qui se dessine est mondial dans la plus belle acception du terme : il rassemble, en faveur du progrès social, toutes les forces issues des sociétés civiles et mobilise leurs énergies, leurs idées et leurs volontés. Un mouvement planétaire de cette ampleur doit recevoir le soutien plein et entier de la famille des Nations Unies et de tous les Etats membres. Ainsi pourra-t-on utiliser les forces de la mondialisation pour assurer le bien de tous et instaurer un monde meilleur.

La paix peut être à portée de la main ; elle est entre nos mains.

Koïchiro Matsuura  
Directeur Général de l'UNESCO

L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

Acte constitutif de l'UNESCO, 1945, article 1<sup>er</sup>

## L'évolution d'un nouveau concept : la culture de la paix

- 1989** ▶ Le concept d'une « culture de la paix » est élaboré au Congrès international sur la paix dans l'esprit des hommes, qui se tient en Côte d'Ivoire. Le congrès incite vivement l'UNESCO « à construire une nouvelle vision de la paix en développant une culture de la paix basée sur les valeurs universelles de respect pour la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance, de droits de l'homme et d'égalité entre les hommes et les femmes ». Cette initiative voit le jour dans un contexte international marqué par la chute du mur de Berlin et par la disparition des tensions liées à la Guerre froide.
- 1992** ▶ Le Conseil exécutif de l'UNESCO requiert un programme spécifique pour une culture de la paix au titre de contribution aux efforts de maintien de la paix entrepris par les Nations Unies. L'UNESCO offre ses services dans le cadre de la reconsolidation de la paix dans des situations de post-conflit. Des programmes nationaux sont entrepris dans plusieurs pays d'Amérique centrale (El Salvador) et d'Afrique (Mozambique, Brésil) ainsi qu'aux Philippines.
- 1994** ▶ Le premier Forum international sur une culture de la paix se tient à San Salvador (El Salvador).
- 1995** ▶ La 28<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO adopte le concept de « culture de la paix » dans la Stratégie à moyen terme pour 1996-2001 (28 C/4).
- 1996-2001**
- ▶ Le projet transdisciplinaire *Vers une culture de la paix* est mis en œuvre conformément au document 28 C/4. Des ONG, des associations, des jeunes et des adultes, des réseaux de médias, des radios communautaires et des chefs religieux travaillant pour la paix, la non-violence et la tolérance participent de plus en plus activement à favoriser une culture de paix à l'échelle mondiale.
- 1997** ▶ Mesurant l'importance de l'expérience de l'UNESCO en matière de culture de la paix, l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de sa 52<sup>e</sup> session, ajoute un point à son ordre du jour intitulé « Vers une culture de la paix ». L'Assemblée générale donne également suite à la recommandation du Conseil Economique et Social (ECOSOC), en proclamant l'année 2000, Année internationale de la culture de la paix.
- 1998** ▶ A sa 53<sup>e</sup> session, l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution A/53/25) décide de proclamer la décennie 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde », sur la base d'une proposition faite par des lauréats du Prix Nobel de la Paix. Le Conseil exécutif de l'UNESCO, réuni à Tashkent (Ouzbékistan) lors de sa 155<sup>e</sup> session, en novembre 1998, adopte la Déclaration de Tashkent sur la culture de la paix et l'action de l'UNESCO dans ses Etats membres.

---

**1999** ► L'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix (résolution A/53/243) définissant huit domaines d'action (voir p. 5) qui, par le concept d'une culture de la paix et de la non-violence, sont réunis en une seule approche cohérente.

---

**2000** ► Célébration de l'Année internationale de la culture de la paix, l'UNESCO joue le rôle d'organisation chef de file ainsi que l'a décidé l'Assemblée générale des Nations Unies :

- Une campagne de sensibilisation du public a été lancée, sur la base du Manifeste 2000, un engagement personnel rédigé par un groupe de lauréats du Prix Nobel de la Paix. Cet engagement personnel, en vue d'observer et de mettre en pratique dans la vie de tous les jours les principes universels d'une culture de la paix et de la non-violence, a été signé par plus de 75 millions de personnes (plus d'un pour cent de la population mondiale).
- Des actions en faveur d'une culture de la paix dans les huit domaines d'action fixés par les Nations Unies se sont déroulées sous la forme de multiples événements et projets à long terme.
- Des outils de communication et d'information ont été élaborés dans la perspective d'une meilleure interaction, comme la création d'un site Web interactif sur la culture de la paix, des directives à l'attention des Points focaux nationaux et internationaux pour la mise en œuvre de l'Année internationale, de même qu'un logo, du matériel et des outils de communication et d'autres réalisations.

L'Année internationale de la culture de la paix a eu comme résultat l'émergence d'un mouvement mondial, auquel ont participé des milliers d'organisations locales et nationales ainsi que plus de 75 millions de personnes, outre les Commissions nationales pour l'UNESCO et les bureaux hors siège de l'UNESCO et quelques 200 ONG internationales.

---

Créé dans le cadre de l'Année internationale de la culture de la paix par Barbara Blickle et finalisé par Luis Sarda, ce symbole illustre graphiquement la culture de la paix. Deux mains entrelacées, qui évoquent notamment l'échange et l'entente, se joignent à deux points ou taches indéfinis pour former quatre éléments imbriqués et entremêlés, d'où un jeu conjugué de rythmes et un mélange de couleurs. On est libre de voir dans ces éléments des continents, des personnes, des groupes, des villes, des hémisphères...



L'idée d'utiliser le terme « culture de la paix » s'inspire d'une initiative éducative dénommée *Cultura de paz* développée au Pérou (1986) et par le Manifeste de Séville (1986) adopté par des scientifiques du monde entier, qui estimaient que la guerre n'est pas une fatalité inscrite dans les gènes, l'esprit de violence, la nature humaine ou l'instinct, mais qu'il s'agit bien d'une invention sociale. Par conséquent, « la même espèce qui a inventé la guerre est également capable d'inventer la paix ». Téléchargez le Manifeste de Séville : [www.unesco.org/cpp/fr/declarations/seville.htm](http://www.unesco.org/cpp/fr/declarations/seville.htm)

6 Dans de nombreuses régions du monde, la paix demeure fragile et précaire. Contribuer à préserver la paix, dans toutes ses dimensions, demeure ainsi une gageure permanente pour la communauté internationale de manière générale et pour l'UNESCO en particulier. C'est un idéal ancré dans l'Acte constitutif de l'Organisation, qui implique de bâtir la confiance et la compréhension entre les différentes cultures et civilisations et en leur sein, comme entre les nations, les communautés et les personnes, notamment dans les situations de conflit aigu et à l'issue de conflits. La défense de la paix commence dans l'esprit des hommes et des femmes, qu'il s'agit de convaincre intimement d'espérer en l'avenir, en songeant en particulier aux générations futures.

L'engagement qu'a pris l'UNESCO de promouvoir une culture de la paix dans tous ses domaines de compétence conserve toute sa pertinence et est même plus que jamais d'actualité pour inspirer l'action des organisations internationales, des Etats, de la société civile et des citoyens face aux conflits internes ou inter-Etats qui se prolongent ou qui éclatent et à l'apparition de nouveaux types de risques sociaux auxquels les populations civiles paient un lourd tribut et qui aggravent la vulnérabilité de bien des sociétés.

UNESCO, Stratégie à moyen terme 2002-2007 (31 C/4), paragraphes 1, 2.

---

## 2001-2010

- 4
- ▶ Lancement de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, pour laquelle l'UNESCO tient lieu d'organisation chef de file et à laquelle participent le système des Nations Unies, les Etats membres et la société civile, à travers des partenariats et des échanges d'informations. Chacune des années de la Décennie est marquée par un thème prioritaire différent ; ceux des cinq premières années ont déjà été définis, dans le cadre d'un événement précis des Nations Unies :
    - 2001 : la compréhension, la tolérance et la solidarité, dans le cadre de l'Année du dialogue entre les civilisations
    - 2002 : le développement économique et social durable, dans le cadre du Sommet mondial sur le développement durable, de l'Année internationale de l'écotourisme et de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel
    - 2003 : la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances, dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information
    - 2004 : le respect des droits de l'homme, dans le cadre de la conclusion de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme
    - 2005 : l'égalité entre les hommes et les femmes, dans le cadre du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, (Beijing, 1995)



# La culture de la paix : huit domaines d'action...

**A** la suite d'une proposition faite par l'UNESCO, l'Assemblée générale des Nations Unies a défini en 1998 (résolution A/52/13) la culture de la paix comme un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements qui rejettent la violence et inclinent à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et à résoudre les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation entre les personnes, les groupes et les nations. La Déclaration et le Programme d'action des Nations Unies sur une culture de la paix (résolution A/53/243) appelle chacun – gouvernements, société civile, médias, parents, enseignants, politiques, scientifiques, artistes, ONG et tout le système des Nations Unies – à assumer ses responsabilités en la matière. Il indique huit domaines d'action aux acteurs qui interviennent aux niveaux national, régional et international :

- 1 Renforcer une culture de la paix par l'éducation** en encourageant l'éducation pour tous, notamment pour les filles ; en révisant les programmes d'enseignement afin de promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements, inhérents à une culture de la paix ; en formant à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active...
- 2 Promouvoir le développement économique et social durable** en ayant pour objectif l'éradication de la pauvreté ; en s'attachant aux besoins particuliers des enfants et des femmes ; en travaillant à une durabilité environnementale ; en instaurant une coopération nationale et internationale, destinée à réduire les inégalités économiques et sociales...
- 3 Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme** en diffusant la Déclaration universelle des droits de l'homme à tous les niveaux et en mettant pleinement en œuvre les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme...
- 4 Assurer l'égalité entre hommes et femmes** en intégrant une perspective sexospécifique et en encourageant l'égalité dans la prise de décisions économiques, sociales et politiques ; en éliminant toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ; en fournissant un appui et une aide aux femmes dans des situations de crise liées à la guerre et à d'autres formes de violence...
- 5 Favoriser la participation démocratique** en formant des citoyens responsables ; en renforçant des actions destinées à favoriser les principes et les pratiques démocratiques ; en créant et en développant les institutions et les processus nationaux qui favorisent et soutiennent la démocratie...
- 6 Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité** en favorisant un dialogue entre les civilisations ; des actions en faveur des groupes vulnérables, des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, des populations autochtones et des groupes traditionnels ; le respect de la différence et de la diversité culturelle...
- 7 Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances** par des actions telles que le soutien aux médias indépendants dans le cadre de la promotion d'une culture de la paix ; l'utilisation pertinente des médias et de la communication de masse ; des mesures destinées à résoudre la question de la violence dans les médias ; le partage des connaissances et de l'information au moyen des nouvelles technologies...
- 8 Promouvoir la paix et la sécurité internationales** par des actions telles que la promotion d'un désarmement général et complet ; une meilleure participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits et à la promotion d'une culture de la paix dans des situations de post-conflit ; des initiatives dans des situations de conflit ; la promotion de mesures de confiance et d'efforts pour la négociation de règlements pacifiques des différends...

... cultivons la paix

# La Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010)

Le Secrétaire général des Nations Unies a insisté dans un rapport adressé à l'Assemblée générale en septembre 2001 (A/56/349) sur deux aspects, pour lesquels les Etats membres doivent s'engager durant la Décennie : l'éducation pour une culture de la paix qui place les enfants au centre et une stratégie d'organisation à l'appui d'un mouvement mondial, mettant l'accent sur les partenariats et les nouvelles technologies de l'information.

## L'éducation au centre

Les Nations Unies ont insisté sur la nécessité de voir les Etats membres soutenir la Décennie internationale au profit de *tous les enfants du monde*. Ils doivent s'assurer que la pratique de la paix et de la non-violence soit enseignée à tous les niveaux de la société, notamment dans les établissements scolaires et lors des actions spécifiques dirigées vers les enfants.

L'éducation doit être entendue dans son sens le plus large – non seulement en tant qu'éducation formelle à l'école, mais aussi en tant qu'éducation informelle et extra-scolaire, comme ce qu'on apprend en famille et par d'autres sources d'information.

Sur le plan de l'éducation formelle et non formelle, la promotion d'une culture de paix et de non-violence implique de :

- ▶ former décideurs et éducateurs aux compétences nécessaires à la promotion de la paix et de la non-violence ;
- ▶ revoir le matériel pédagogique, en particulier les manuels d'histoire, afin de favoriser la compréhension mutuelle et d'en éliminer les stéréotypes ou les préjugés ;
- ▶ créer de nouveaux curricula intégrant la paix, la non-violence et les droits de l'homme ;
- ▶ réaliser et diffuser des matériaux pédagogiques et des manuels sur l'éducation pour une culture de la paix et les droits de l'homme ;
- ▶ promouvoir le pluralisme linguistique et encourager le multilinguisme ;

- ▶ favoriser l'établissement de liens entre institutions nationales, ONG et spécialistes de l'instruction civique ; et
- ▶ élaborer de nouvelles méthodes de résolution non-violente des conflits qui tiennent compte d'approches traditionnelles pacifiques.

De plus, l'éducation des enfants à une culture de la paix a souvent lieu à l'extérieur de la salle de classe et dans d'autres contextes éducatifs (activités sportives, artistiques ou théâtrales) qui permettent l'apprentissage des règles du fair-play et des valeurs de partage. L'apprentissage se fait également par le biais de l'observation et de l'appréhension de l'environnement quotidien (livres, films, peintures, événements sportifs, musique, jeux,...). Pour soutenir « l'éducation informelle » il faudrait :

- ▶ créer des campagnes de sensibilisation du public ciblées sur les enfants au sein de leur famille et de leur communauté locale ;
- ▶ promouvoir des événements multiculturels et multiethniques dans les domaines artistique et sportif, afin d'encourager la compréhension mutuelle ;
- ▶ venir en aide aux parents, enseignants et associations locales pour leur permettre d'apprendre aux enfants à faire face à la violence dans les médias
- ▶ travailler avec les autorités locales, les gouvernements, les organisations internationales afin d'adopter des mesures destinées à contrôler et à réglementer la violence dans les médias ; et



## www.unesco.org/cp

Ce site Web fournit des informations sur :

- 253 ► points focaux dans 196 pays
- 1 976 ► acteurs du mouvement mondial :
  - 233 organisations internationales
  - 1 743 organisations locales et nationales
- 3 837 ► messagers du Manifeste 2000 (à titre individuel)
- 75 222 315 ► signatures recueillies pour le Manifeste 2000
- 811 ► actions pour une culture de la paix

Source : [www.unesco.org/cp](http://www.unesco.org/cp), le 5 mai 2002

- organiser la sensibilisation à la culture de la paix des concepteurs, producteurs et entreprises liés à la création et à la commercialisation des médias.

### Promouvoir une culture de la paix à travers un mouvement mondial

Durant l'Année internationale de la culture de la paix, un mouvement mondial a vu le jour. Comme cela a été préconisé par l'Assemblée générale des Nations Unies, il représente une alliance de multiples acteurs (Etats membres, société civile, système des Nations Unies et particuliers) travaillant en partenariat pour une culture de la paix. Un site Web interactif, géré par l'UNESCO et opérationnel depuis 2000, sert de point de rassemblement public pour les activités de la Décennie et permet à tous les acteurs d'être en relation en partageant des informations et des ressources (voir [www.unesco.org/cp](http://www.unesco.org/cp)).

Les données disponibles (événements, projets à long terme, articles, signatures du Manifeste 2000) sont actualisées par les acteurs de la culture de la paix eux-mêmes, sur un site Web privé ([www.unesco.org/cptec](http://www.unesco.org/cptec)) auquel on accède grâce à un code (Numéro de Compte Internet personnel ou NCI) que l'on peut se procurer auprès d'un réseau de Points focaux nationaux (les Commissions nationales pour l'UNESCO et les bureaux hors siège de l'UNESCO pour les organisations locales et nationales) et internationaux (pour les ONG internationales).

### Le rôle de l'UNESCO

En tant qu'organisation chef de file pour la Décennie et outre sa contribution par le biais de ses programmes et activités, l'UNESCO a pour rôle de :

- mobiliser les efforts et renforcer les capacités à l'échelon national au moyen de ses Commissions nationales, Comités nationaux et bureaux hors siège, en tant que Points focaux ;
- mobiliser les ONG internationales, notamment par la coopération avec le Comité de liaison ONG-UNESCO. Un Plan d'action pour la Décennie a été adopté en 2001 par la Conférence internationale des ONG qui entretiennent des relations officielles avec l'UNESCO ([www3.unesco.org/iycp/fr/fr\\_sum\\_refdoc.htm](http://www3.unesco.org/iycp/fr/fr_sum_refdoc.htm)) ;
- assurer la gestion des sites Web interactifs sur la culture de la paix ([www.unesco.org/cp](http://www.unesco.org/cp)) ;
- solliciter les contributions des agences et programmes des Nations Unies pour la mise en œuvre du Programme d'action sur une culture de la paix et en assurer la prise en compte dans les documents officiels des Nations Unies.

## 1

### Renforcer une culture de la paix par l'éducation...

en encourageant l'éducation pour tous, notamment pour les filles ; en révisant les programmes d'enseignement afin de promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements, inhérents à une culture de la paix ; en formant à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active...

#### Le cadre d'action pour l'éducation aux valeurs dans la petite enfance

Un cadre d'action pour l'éducation aux valeurs dans la petite enfance a été mis en place lors d'un atelier international : « Intégrer les valeurs dans les programmes et services destinés à la petite enfance », qui s'est tenu à Paris, en novembre 2000. Il visait à permettre aux décideurs, aux leaders communautaires, aux formateurs, aux prestataires de soin, aux parents et aux enfants de créer un environnement d'apprentissage « flexible, propice à la créativité et à la communication, et offrant soutien et encouragement » pour les jeunes enfants, et à mettre en œuvre des approches de la petite enfance fondées sur les valeurs pour un meilleur développement social, affectif, scolaire et spirituel des jeunes enfants. Organisé par l'UNESCO et *Living Values : an Educational Program*, ce cadre sert de document international de référence en vue d'adapter les matériels pédagogiques, les campagnes d'information et les outils pour le plaidoyer.

Secteur de l'Éducation, Section de la petite enfance et de l'éducation familiale (ED/BAS/ECF)

[www.unesco.org/education/educprog/ecf/frhtml/fra.htm](http://www.unesco.org/education/educprog/ecf/frhtml/fra.htm)

#### Les activités éducatives pour la non-violence



Le programme de l'UNESCO d'éducation pour la non-violence fait suite au projet interrégional pour une culture de la paix et de la non-violence dans les établissements scolaires, lancé par le Plan d'action de Sintra en 1996, et c'est un élément essentiel de la Décennie internationale.



Les activités comprennent une série de cours de formation à la médiation et à la résolution non-violente des conflits à l'école comme à l'extérieur de l'école,

ainsi que des réunions et des rencontres préparatoires avec les autorités nationales dans de multiples régions (Europe centrale, Moyen-Orient, Afrique), de même que de nombreuses activités destinées aux enfants et aux jeunes et décrites sur notre site Web, notamment des jeux et la construction d'un « cerf-volant pour la paix ». Le livre *Bonnes Pratiques de résolution non-violente des conflits en milieu éducatif* a été publié avec le concours de partenaires de l'UNESCO (associations, éducateurs à la paix, enseignants) ainsi que d'autres ouvrages de référence, et il fait partie d'un kit d'éducation à la non-violence destiné aux professeurs et aux formateurs.

Secteur de l'Éducation, Division de la promotion d'une éducation de qualité (ED/PEQ/VAL)

[www.unesco.org/education/nved/francais/index.html](http://www.unesco.org/education/nved/francais/index.html)

# Les programmes de l'UNESCO

## Le Prix UNESCO de l'éducation pour la paix

Ce prix annuel récompense une personne, une organisation ou un groupe qui s'est particulièrement distingué durant plusieurs années par une action exceptionnelle, internationalement reconnue en faveur de la promotion de la paix, notamment de l'éducation pour la paix. Il a été créé en 1981 grâce à une dotation de l'ex-Fondation de l'industrie japonaise de la construction navale, aujourd'hui Fondation Nippon. Les candidats sont proposés par les Etats membres de l'UNESCO, ou par des ONG ou des organisations entretenant des relations officielles avec l'UNESCO. Parmi les lauréats de ce Prix, on compte Mère Teresa en 1992; l'Association des Mères de la Plaza de Mayo (Argentine) en 1999; le Centre judéo-arabe pour la paix à Givat Haviva (Israël) ou l'évêque ougandais Nelson Onono Onweg en 2001; et, en 2002, la City Montessori School en Inde.

Secteur des sciences sociales et humaines, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines (SHS/FPH)

[www.unesco.org/bpi/fre/unescopresse/2002/02-41f.shtml](http://www.unesco.org/bpi/fre/unescopresse/2002/02-41f.shtml)

## Le Prix des piliers de la paix du réSEAU de l'UNESCO

Au cours de l'Année internationale de la culture de la paix (2000), le Réseau du Système des Ecoles associées (réSEAU) a été invité à participer au « Prix des piliers de la paix ». L'objectif consistait à encourager les Ecoles associées du monde entier à entreprendre des projets novateurs et efficaces sur un thème étroitement lié

à la culture de la paix : résolution non-violente des conflits ; droits de l'homme et démocratie ; apprentissage interculturel ; solidarité ; ou, enfin, à un sujet correspondant à des besoins locaux. Les écoles devaient également tenir compte des « quatre piliers » préconisés par la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble. Sous la forme de magnifiques sculptures de verre symbolisant que « la paix est entre nos mains », une réalisation d'étudiants en design finlandais, les Prix des piliers de la paix ont été décernés à quelque soixante-dix écoles, pour leur contribution à l'éducation pour une culture de la paix. A l'échelon national, le Prix des piliers de la paix a été présenté aux écoles du réSEAU en avril 2002 par de hauts responsables, comme en France par le Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO, et à Cuba par le Ministre de l'éducation. Les activités entreprises dans de multiples régions du monde ont été sélectionnées par l'UNESCO pour leur publication dans un document spécifique à paraître en 2002, comme exemples des « meilleures pratiques » des Ecoles associées dans le monde.

Secteur de l'Education, Division pour la promotion de la qualité de l'éducation (ED/PEQ)

[www.unesco.org/education/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/education/index_fr.shtml)

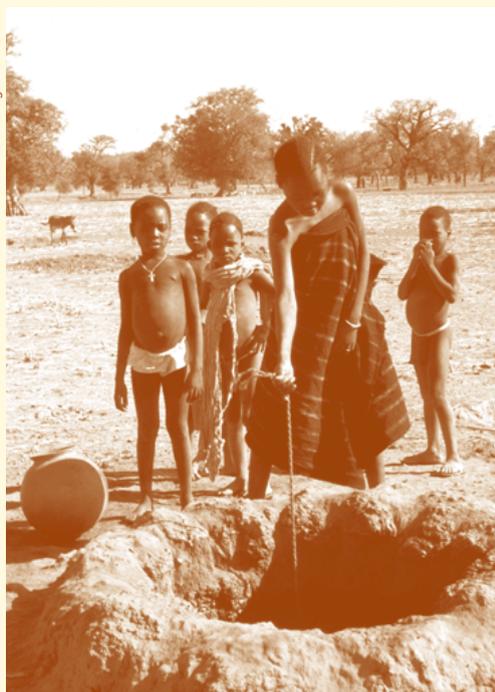
## Promouvoir le développement économique et social durable...

en ayant pour objectif l'éradication de la pauvreté ; en s'attachant aux besoins particuliers des enfants et des femmes ; en travaillant à une durabilité environnementale ; en instaurant une coopération nationale et internationale, destinée à réduire les inégalités économiques et sociales...

### Les réserves de la biosphère : un outil de négociation pour des intérêts divergents

Le Plan d'aménagement de la Boucle de Baoulé sert de modèle à la résolution des conflits entre éleveurs et fermiers, grâce à l'établissement de couloirs de transhumance et à la création d'un système de gestion commune des pâturages. L'idée de base a consisté à définir le zonage de la réserve de biosphère qui répondrait au mieux aux besoins de tous les acteurs locaux (populations sédentaires, bergers transhumants), afin de préserver et de gérer de manière durable les ressources naturelles, la nature et le patrimoine archéologique. Le Plan d'aménagement de la Boucle de Baoulé a été officiellement approuvé par le gouvernement du Mali en novembre 1999, ce qui a fait de l'*Opération Aménagement du Parc national de la Boucle de Baoulé et des Réserves adjacentes* (OPNPB) un outil de négociation dans ses rapports avec les donateurs, permettant de réunir les 3 millions de dollars des Etats-Unis nécessaires à la mise en place du Plan pour une période de cinq ans.

©D. Roger/UNESCO



Le premier plan d'aménagement pour la réserve de la biosphère de la Boucle de Baoulé au Mali a été publié en 2000 grâce au soutien de l'UNESCO-MAB, du PNUD et du Comité national MAB du Mali, afin de signaler le potentiel en matière d'écotourisme et les principales pressions humaines qui s'exercent sur la réserve de la biosphère. Ce plan est le résultat d'une étude engagée il y a plus de dix ans dans le cadre de plusieurs projets PNUD/UNESCO mis en place par l'OPNPB.

Secteur des sciences naturelles,  
Division des sciences écologiques (SC/ECO)

[www.unesco.org/mab/frenchpage.htm](http://www.unesco.org/mab/frenchpage.htm)

# Les programmes de l'UNESCO

## L'éducation interdisciplinaire et holistique à l'environnement

L'objectif du Projet Méditerranée du Sud-Est (SEMEP) est de faire mieux connaître, apprécier et comprendre la Méditerranée du sud-est. A cette fin, il favorise une culture de la paix entre les pays en développant des actions d'enseignement et d'apprentissage holistiques et interdisciplinaires destinées aux enseignants et aux élèves, et en atteignant les communautés par le biais d'une éducation aux sciences et à l'environnement. Douze pays travaillent actuellement au SEMEP : l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, Israël, l'Italie, la Jordanie, Malte, les Territoires autonomes palestiniens, la Roumanie, la Slovénie et la Turquie. L'une des activités spécifiques au SEMEP et directement liée à la construction d'une culture de la paix est l'université d'été biennale, une activité d'échanges interculturels type, qui permet de promouvoir tolérance, dialogue et compréhension mutuelle parmi les enseignants et les élèves de différents pays.

Secteur de l'éducation, Division de l'éducation secondaire, technique et professionnel (ED/STV)

[www.unesco.org/education/ste/projects/semep/semep.shtml](http://www.unesco.org/education/ste/projects/semep/semep.shtml)



## L'artisanat pour le développement durable

L'artisanat, expression d'une tradition séculaire, est une source d'emplois et donc une source vitale de revenu. Il s'agit en effet d'un point d'entrée excellent pour le développement et l'autonomisation des femmes. L'importance de l'artisanat féminin dans la lutte contre la pauvreté a conduit l'UNESCO à lancer une série d'ateliers créatifs pour les femmes artisans travaillant dans le même secteur d'activité et dans la même région géographique (le textile en Amérique centrale, en Afrique de l'Ouest et en Asie centrale ; la poterie et la vannerie en Afrique australe), afin d'encourager le développement de petites entreprises artisanales et de développer leur confiance en elles-mêmes et en leurs talents.

*Artisanat : foires commerciales internationales. Guide pratique* a été publié en anglais, en français et en espagnol par les Editions UNESCO en 2001. La participation à ces foires est un moyen efficace pour présenter des produits aux marchés d'exportation, en s'adressant à une clientèle nombreuse tout en s'appuyant sur une communication directe, une observation de la concurrence et en ayant la possibilité d'établir de nouveaux contacts avec des partenaires commerciaux. Les artisans de toutes provenances trouveront dans ce guide fondamental des conseils, des informations générales et des recommandations, des orientations méthodologiques ainsi que des adresses utiles.

Secteur de la Culture, Section des arts, de l'artisanat et du design (CLT/ACE/CDSI)

[www.unesco.org/culture/crafts/html\\_fr/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/culture/crafts/html_fr/index_fr.shtml)

11

## Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme...

en diffusant la Déclaration universelle des droits de l'homme à tous les niveaux et en mettant pleinement en œuvre les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme...

### Le Centre international d'échange et d'information sur l'enfant et la violence à l'écran

Le Centre international d'échange et d'information sur l'enfant et la violence à l'écran vise à mieux faire apprécier et connaître le problème de l'enfant et de la violence des médias, en particulier dans le cadre des moyens de communication comme la télévision par satellite et l'Internet. Son autre but est d'indiquer les initiatives visant à développer les compétences des enfants en tant qu'utilisateurs des médias. Enfin, le travail du Centre d'échange et d'information entend développer des recherches sur l'enfant et les médias. Créé en 1997 grâce aux efforts de Nordicom (le Centre de documentation

nordique sur les recherches en communication) à l'Université de Göteborg (Suède) et financé par le gouvernement suédois et l'UNESCO, le Centre d'échange et d'information informe ses utilisateurs – chercheurs, décideurs, professionnels des médias, enseignants, organisations bénévoles et toute personne intéressée – sur les recherches entreprises sur les enfants, les jeunes et la violence dans les médias ; sur l'accès des enfants aux mass médias et sur leur utilisation des médias ; sur l'initiation aux médias et la participation des enfants aux médias ; ainsi que sur des mesures réglementaires et des activités bénévoles dans ce domaine.

La création d'un réseau mondial est essentielle au travail du Centre. Un annuaire, un bulletin d'informations, plusieurs bibliographies et une liste mondiale des organisations qui travaillent sur des questions liées à l'enfant et aux médias ont fait l'objet de publications.

Secteur de la communication et de l'information,  
Division du développement de la communication (CI/COM)

[www.nordicom.gu.se/unesco.html](http://www.nordicom.gu.se/unesco.html)

12



©D. Roger/UNESCO

# Les programmes de l'UNESCO

## L'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la démocratie en Afrique australe (Mozambique, Namibie et Zimbabwe)

Ce projet est centré sur les écoles au vu du rôle déterminant que l'éducation et notamment l'éducation aux droits de l'homme joue dans le développement et la transformation à long terme des sociétés. Financé par DANIDA et réalisé par l'UNESCO, il a été lancé en septembre 1997 afin d'intégrer les droits de l'homme, la démocratie et les questions qui leur sont liées aux programmes d'enseignement formel. L'objectif à long terme du projet était de contribuer au développement d'une culture de la paix, caractérisée par le respect des droits de l'homme, la diversité et la tolérance dans la sous-région, notamment parmi les jeunes. L'axe principal consistait à élaborer un matériel de formation afin d'intégrer les droits de l'homme et la démocratie aux programmes scolaires existants et à

former un personnel d'encadrement, tant au niveau national qu'au niveau sous-régional. Le projet a contribué à créer des capacités nationales, et les sessions de formation sont aujourd'hui sous la responsabilité du personnel local.

Secteur de l'éducation, Division de la promotion de la qualité de l'éducation (ED/PEQ/VAL)

[www.unesco.org/education/nved/index.html](http://www.unesco.org/education/nved/index.html)

## Les conférences régionales sur l'éducation aux droits de l'homme

Une série de conférences régionales a été organisée dans le cadre du Plan d'action pour la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004), en vue de sensibiliser les décideurs et le grand public à la nécessité de promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans nationaux pour l'éducation aux droits de l'homme. La dernière édition de ces conférences a été la Conférence régionale sur l'éducation aux droits de l'homme en Amérique latine et dans les Caraïbes (Mexico, Mexique, 28 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2001), organisée par l'UNESCO en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH). Cette conférence régionale a abouti à la *Déclaration de Mexico*.

Secteur des sciences sociales et humaines, Section des Droits de l'homme et développement (SHS/HRS/HRD)

[www.unesco.org/human\\_rights/index.htm](http://www.unesco.org/human_rights/index.htm)



## 4 Assurer l'égalité entre hommes et femmes...

en intégrant une perspective sexospécifique et en encourageant l'égalité dans la prise de décisions économiques, sociales et politiques ; en éliminant toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ; en fournissant un appui et une aide aux femmes dans des situations de crise liées à la guerre et à d'autres formes de violence...

### Passeport pour l'égalité

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1979. Au mois de mars 2002, 168 Etats l'avaient ratifiée ou y avaient adhéré. Un Protocole facultatif à la Convention, adopté en 1999 par l'Assemblée générale, accorde aux femmes le droit de porter plainte en tant que particuliers dans le cas de violations de cette Convention par leur Etat devant le Comité des Nations Unies responsable de la CEDAW. L'UNESCO est tout particulièrement concernée par la mise en œuvre de l'article 10 sur les

droits égaux des femmes à l'éducation et l'élimination de toute conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement.

Document au format de poche qui contient le texte intégral de la CEDAW et du

Protocole facultatif, une explication de ces textes ainsi que la liste des Etats parties à la Convention, le *Passeport pour l'égalité* a été conçu par l'UNESCO pour contribuer à la promotion de la Convention. On peut se procurer gratuitement ce Passeport, qui existe en plusieurs langues : en arabe, chinois, anglais, français, hindi, portugais, russe, espagnol, swahili, ourdou, dans neuf langues de la Guinée, etc. Il est possible de le télécharger sur

[www.unesco.org/women/](http://www.unesco.org/women/)

### Les femmes et la culture de la paix

#### Le soutien aux initiatives de paix des femmes

La Conférence des femmes asiatiques pour une culture de la paix (2000) a abouti à la Déclaration de Hanoï et au Plan d'action des femmes asiatiques pour une culture de la paix et un développement durable. Une étude de cas sur les meilleures pratiques des femmes vietnamiennes en matière de résolution des conflits et de consolidation de la paix est en cours. Dans la région méditerranéenne, les activités comprennent la promotion de la paix et de la démocratie par la mise en relation des femmes dans la région des Balkans ; une campagne de sensibilisation aux droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine ; et un soutien à un Forum des femmes artistes de la Méditerranée en faveur de la culture de la paix.

14



Pour obtenir des informations sur d'autres activités du programme dans ce domaine d'action :

# Les programmes de l'UNESCO

## La socialisation pour des partenariats égalitaires – en particulier entre garçons et jeunes hommes

La violence parmi les hommes, les stratégies politiques et pratiques destinées à réduire la violence des hommes et les possibilités d'éduquer les garçons en développant des qualités essentielles à une culture de la paix telles que la sensibilité, l'affection et les aptitudes à communiquer font partie des sujets qui ont été discutés lors d'une réunion d'un groupe d'experts de l'UNESCO, qui s'est tenue en Norvège en 1997 et dont les résultats ont été diffusés en plusieurs langues, parallèlement à l'ouvrage intitulé *Male Roles, Masculinities and Violence*.

Des programmes et des cours universitaires, des groupes de discussion ainsi que d'autres activités et programmes ont été développés, afin de réduire la violence des hommes et de renforcer des groupes de jeunes hommes sensibles au problème de la disparité entre les sexes et travaillant contre la violence, notamment celle qui s'exerce à l'encontre des femmes. Un projet de recherche intitulé *Gender, Peace and Development in the Caribbean* a été engagé en 2001.

## Manuels de formation et ouvrages de référence

Afin d'assurer une éducation et une formation qui soient sensibles au problème de la disparité entre les sexes, un manuel intitulé *Promoting Women's Participation in Conflict resolution to Build a Culture of Peace* a été élaboré, testé et réalisé en collaboration avec le Forum des éducatrices africaines (FAWE). La traduction de cet ouvrage en plusieurs langues ainsi que la formation de formatrices, destinée à renforcer leur rôle



Affiche de l'UNESCO créée en 1989 par Mélois à l'occasion de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant (<http://www.unesco.org/education/educprog/ecf/frhtml/frights.htm>)

de promotrices de la paix, ont commencé. Un deuxième manuel pédagogique, *Education for a Culture of Peace in a Gender Perspective* (étude type pour la formation de l'enseignant), a été publié par l'UNESCO en 2001. Ce manuel est conçu comme un guide du professeur, à utiliser à différents niveaux dans le cadre du système scolaire, à commencer par le secondaire. *Non à la guerre, disent les femmes* (1999), *Towards a Women's Agenda for a Culture of Peace* (1999) et *Male Roles, Masculinities and Violence : A Culture of Peace Perspective* (2000) sont utilisés comme des textes de référence y compris dans des cours universitaires. Un document inter-agences, *Best Practices in peace Building and Non-violent Conflict resolution : Some Documented African Women's Peace Initiatives*, est également disponible.

Secteur des sciences sociales et humaines, Division des droits de l'homme et de la lutte contre la discrimination

[www.unesco.org/cpp/uk/projects/wcpinfofre.htm](http://www.unesco.org/cpp/uk/projects/wcpinfofre.htm)

Pour des publications à l'Office des Editions de l'UNESCO :

[www.upo.unesco.org](http://www.upo.unesco.org)

## 5 Favoriser la participation démocratique...

en formant des citoyens responsables ;  
en renforçant des actions destinées à favoriser  
les principes et les pratiques démocratiques ;  
en créant et en développant les institutions  
et les processus nationaux qui favorisent  
et soutiennent la démocratie...

### Le kit éducatif

*Pratique de la citoyenneté*, publié en 1998 en anglais, français et espagnol, comprend un matériel d'apprentissage de base et invite à une conception élargie de l'instruction civique qui tienne compte de la dimension de la paix, des droits de l'homme, de la démocratie, de la tolérance et de la compréhension internationale. Certains matériels peuvent être utilisés par les enseignants, d'autres permettent l'élaboration d'aides et de programmes pédagogiques spécifiques aux niveaux local et national. Ce kit a été distribué à tous les

Etats membres, et il a été demandé par nombre d'ONG, d'instituts et de particuliers. Plusieurs publications qui se trouvent dans le kit ont été traduites en d'autres langues (finnois, lituanien, turc, albanais, bosniaque, bengali, hindi, bahasa indonésien) et/ou adaptées aux

contextes locaux et nationaux.

Secteur de l'éducation, Division de la promotion de la qualité de l'éducation (ED/PEQ/VAL)

[www.unesco.org/education/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/education/index_fr.shtml)

### Le Prix UNESCO Villes pour la paix

Ce prix récompense les initiatives des villes qui ont réussi à renforcer la cohésion sociale, à améliorer les conditions de vie dans les quartiers défavorisés et à développer un dialogue interculturel constructif, des éléments qui s'avèrent tous indispensables à la constitution d'un environnement urbain harmonieux et paisible. Les villes candidates à ce prix peuvent également participer au « Réseau UNESCO Villes pour la paix », composé de municipalités, d'autres acteurs locaux et d'interlocuteurs importants. Ce Réseau sert à identifier, à valider et à diffuser des informations sur les meilleures pratiques, les institutions de financement, les cours de formation, la recherche et toute autre information pratique. Le 18 mars 2002 à Marrakech les Prix UNESCO Villes pour la paix 2000-2001 ont été décernés aux villes lauréates suivantes :

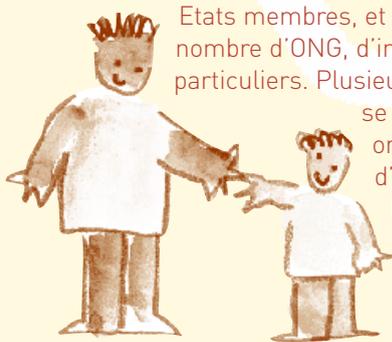
- ▶ Bukhara (Ouzbékistan)
- ▶ Sharm el Sheikh (Egypte)
- ▶ Cotacachi (Equateur)
- ▶ Lubumbashi (République démocratique du Congo) et
- ▶ Vilnius (Lituanie).

L'UNESCO donne une visibilité internationale à des pratiques innovantes que lui ont soumises les villes candidates, en les intégrant à la base de données des meilleures pratiques : « La ville : réseau des cultures », disponible sur

[www2.unesco.org:5910/vpp/index\\_fr.htm](http://www2.unesco.org:5910/vpp/index_fr.htm)

Secteur de la culture, Division des politiques culturelles (CLT/CP)

[www.unesco.org/culture/citiesforpeace/html\\_fr/winners.shtml](http://www.unesco.org/culture/citiesforpeace/html_fr/winners.shtml)



## Les radios communautaires

L'UNESCO soutient le développement de médias communautaires au niveau local, notamment pour offrir à des groupes sociaux isolés ou défavorisés l'opportunité de participer à l'élaboration de stratégies et de projets favorisant le dialogue et le partage d'expériences à l'échelon local. Un guide portant sur les principes, les orientations et les matériels utiles au développement de médias communautaires est en cours de préparation et sera mis à la disposition des Etats membres.

Le Programme de l'UNESCO relatif aux médias communautaires vise à développer le rôle de la société civile en encourageant, créant et soutenant des processus démocratiques au sein des pays. L'UNESCO expérimente actuellement l'utilisation de radios communautaires en tant qu'interface d'information au niveau local, en l'associant à l'accès de la communauté à l'Internet, en élaborant des bases de données communautaires et des bibliothèques communautaires, étendant ainsi l'accès des nouvelles technologies aux populations rurales. Les principales fonctions d'une radio communautaire sont les suivantes :

- ▶ développer les processus démocratiques au niveau local en donnant vraiment la parole aux pauvres et aux marginalisés ;
- ▶ accroître la diversité du contenu et le pluralisme de l'information au niveau local, afin de promouvoir et de refléter l'identité, la nature et la culture locales ;
- ▶ aider à la création d'une diversité d'opinions et favoriser l'expression personnelle ;
- ▶ encourager la participation, le partage des informations et l'innovation.



La radio communautaire se concentre sur l'utilisation d'outils de communication et d'information appropriés pour contribuer à la prise de décision ainsi que pour favoriser le dialogue entre les citoyens et les autorités publiques en vue de développer la gouvernance démocratique.

Pour ce qui est des petits Etats insulaires, un soutien leur est assuré au moyen de projets pilotes associant technologies traditionnelles et nouvelles technologies (en particulier l'accès à l'Internet), afin de permettre aux populations locales d'avoir accès aux programmes et services internationaux. Les initiatives développées et menées par les femmes bénéficient d'une attention particulière. Une aide est également assurée quant à la mise en place d'unités de production à faible coût et de services de maintenance appropriés.

Secteur de la communication et de l'information,  
Division du développement de la communication  
(CI/COM/MSP)

[www.unesco.org/webworld/com/  
broadcasting/broad03.shtml](http://www.unesco.org/webworld/com/broadcasting/broad03.shtml)

## Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité...

en favorisant un dialogue entre les civilisations ; des actions en faveur des groupes vulnérables, des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, des populations autochtones et des groupes traditionnels ; le respect de la différence et de la diversité culturelle...

### Les projets de dialogue interculturel

Les projets interculturels mettent en avant l'idée d'un patrimoine culturel commun et d'une identité plurielle. Ils incluent la campagne *Briser le silence*, lancée conjointement par le Projet de « La route de l'esclave » et les Ecoles associées ; la révision des manuels scolaires, afin d'éliminer les stéréotypes et la discrimination (le Projet « La route de l'esclave » et le Programme méditerranéen) ; la réalisation d'outils pédagogiques destinés à promouvoir la connaissance

réciproque entre différentes communautés religieuses (Programme de dialogue inter-religieux) ; et le développement de la compréhension

interculturelle au moyen des Chaires UNESCO de dialogue interreligieux et interculturel et les instituts internationaux en Asie centrale et en Mongolie.

Secteur de la culture, Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel (CLT/CPD)

[www.unesco.org/culture/dialogue/html\\_fr/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/culture/dialogue/html_fr/index_fr.shtml) et [www.unesco.org/dialogue2001/fr/index-fr.html](http://www.unesco.org/dialogue2001/fr/index-fr.html)

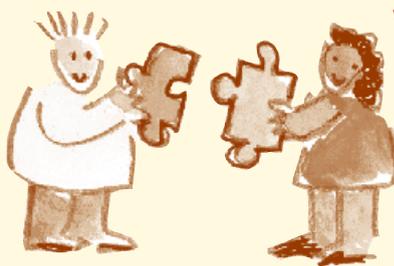
### La tolérance, une approche active du dialogue et de la paix

La tolérance joue un rôle clef dans la prévention de la violence, l'émergence d'un esprit de paix et le renforcement du pluralisme culturel. Il s'agit d'un principe actif de paix et de démocratie, indissociable de la jouissance des droits de l'homme. Afin de mettre le nouveau concept de tolérance en pratique, conformément à la Déclaration de principes sur la tolérance (1995) et au Suivi de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (1995), des actions sont actuellement menées, comme la célébration annuelle de la Journée internationale de la tolérance, le 16 novembre, qui vise à sensibiliser à travers des événements organisés chaque année dans les écoles et dans les médias ; et le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence, qui sera décerné en 2002 pour la quatrième fois. Les lauréats déjà récompensés par ce Prix sont Sa Sainteté Chenouda III, chef de l'Eglise copte d'Egypte, le pape d'Alexandrie et le patriarche du Siège de Saint-Marc en 2000 ; les activistes anti-nucléaires du *Joint Action Committee for Peoples' Rights* du Pakistan et l'Indien Narayan Desai en 1998, et en 1997 le Pro-Femmes Tese Hamwe rwandais présidé par Veneranda Nzambazamariya.

Secteur des sciences sociales et humaines, Section de lutte contre la discrimination et le racisme (SHS/HRS/RAC)

[www.unesco.org/tolerance/globalfr.htm](http://www.unesco.org/tolerance/globalfr.htm)

Pour obtenir des informations sur d'autres activités du programme dans ce domaine d'action :



# Les programmes de l'UNESCO

## La réconciliation par des projets sur le patrimoine culturel

### Bosnie-Herzégovine : le vieux pont de Mostar (Stari Most)

Le vieux pont de Mostar, qui date de la période où la Bosnie-Herzégovine étaient sous domination ottomane, a été détruit durant la guerre des Balkans en 1993. L'UNESCO projette de reconstruire le pont dans le cadre d'un effort commun à toutes les communautés – en particulier, les ex-belligérants eux-mêmes. Un accord de financement a été signé avec la Banque mondiale, suivant lequel l'UNESCO met ses compétences scientifiques et techniques au service du projet à financer sur la base d'un prêt et de contributions bénévoles pour un montant total de 5 millions de dollars des Etats-Unis, accordés entre autres par les Pays-Bas, l'Italie, la Turquie, la France, la Slovénie et l'Union Européenne. L'UNESCO a mis sur pied un comité international d'experts issus de Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie et Turquie ainsi que d'autres pays. En 1999, la cérémonie qui a marqué le lancement de la reconstruction a été la première occasion offerte depuis de nombreuses années aux deux maires de Mostar – de l'est et de l'ouest – de se rencontrer et de se serrer la main.

### Angkor : un symbole d'unité nationale

Les monuments et les sites archéologiques cambodgiens ont souffert de l'abandon et de pillages, sans parler des destructions qu'ils ont subies. Après 1991, les autorités nationales ont reconnu le rôle important joué par le patrimoine culturel dans la constitution de l'identité cambodgienne, le développement de la cohésion sociale

et l'essor économique. L'UNESCO dirige le secrétariat du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement d'Angkor, dispositif qui permet de contrôler l'aide internationale destinée à la sauvegarde du site et de garantir l'intérêt des projets ainsi que leur conformité aux normes internationales en matière de conservation. L'un des objectifs majeurs des projets de l'UNESCO à Angkor est la formation d'une nouvelle génération d'archéologues et d'architectes.

[www.unesco.org/culture/japan-fit/html\\_fr/angkor.shtml](http://www.unesco.org/culture/japan-fit/html_fr/angkor.shtml)

### La consolidation de la paix en Corée

L'UNESCO a permis la coopération entre la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée, grâce aux fonds en dépôts ROK/UNESCO pour la préservation du patrimoine culturel, notamment les tombes de Koguryo en République populaire démocratique de Corée. Une assistance technique, dont la mise à disposition des équipements nécessaires les plus urgents, a été assurée pour la tombe de Yaksu-ri, endommagée par l'infiltration des eaux et détériorée par la construction d'un canal. Une nouvelle coopération, axée sur le renforcement des compétences, dans le cadre de la conservation des peintures murales des tombes de Koguryo est actuellement mise en place. Il est à souhaiter que cette coopération contribue à l'essor d'une compréhension et d'une confiance mutuelles entre les deux pays.

Secteur de la culture,  
Division du patrimoine culturel (CLT/CH)

[www.unesco.org/culture/heritage/html\\_fr/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/culture/heritage/html_fr/index_fr.shtml)

## 7 Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances...

par des actions telles que le soutien aux médias indépendants dans le cadre de la promotion d'une culture de la paix ; l'utilisation pertinente des médias et de la communication de masse ; des mesures destinées à résoudre la question de la violence dans les médias ; le partage des connaissances et de l'information au moyen des nouvelles technologies...

### Liberté d'expression et médias pour les projets en faveur de la paix

#### Le projet de médias afghans indépendants

Engagé en décembre 2001, ce projet vise à mettre en place un centre de médias à Kaboul, afin de soutenir les initiatives locales des médias indépendants et l'émergence d'une expression libre et démocratique, de créer un pôle d'activités (avec pour objectif final la création de nombreux pôles de ce type en Afghanistan) et de développer les compétences professionnelles locales pour faciliter le développement des médias. Le projet de médias indépendants afghans a été divisé en cinq parties, en vue de l'établissement d'équipements pour les médias et d'une communauté d'idées au centre de Kaboul. Il comprend ce qui suit :

- ▶ le centre culturel et de médias afghan : noyau dur de l'équipe et installations communes pour les journalistes
- ▶ la pépinière de médias : soutien en vue de la sélection de projets de médias indépendants
- ▶ le centre de formation : formation informatique, linguistique, journalistique et photographique avec plusieurs partenaires internationaux (IFJ, IWPR, Media Action International, IMPACS, Internews, etc.)

- ▶ l'unité de production télévisuelle : équipements pour les projets individuels
- ▶ les équipements d'impression : imprimantes et photocopieurs

#### UNESCO SOS MEDIA dans les pays de l'ex-Yougoslavie

Ce programme a assuré trois années d'aide d'urgence durant la guerre en Bosnie-Herzégovine, et il continue à aider les médias indépendants dans tous les pays de l'ex-Yougoslavie, tous membres de l'UNESCO. Les projets recouvrent la publication de journaux en Yougoslavie ; la maintenance d'une banque de programmes TV à Sarajevo et à Belgrade ; le soutien à un réseau régional dans le cadre de la production locale TV et radio ; la production et la distribution de documentaires en Croatie ; ainsi que la création et le développement d'un réseau indépendant de distribution de la presse écrite en Yougoslavie. L'Organisation aide à l'instauration de conditions favorables à la liberté de la presse dans ces pays en transition. L'UNESCO a envoyé des experts internationaux pour permettre aux gouvernements d'élaborer des textes législatifs sur les médias et sur la diffusion publique de programmes TV et radio.

# Les programmes de l'UNESCO

## La région des Grands Lacs en Afrique : la lutte contre les rumeurs et la propagande

Ce projet vise à créer les meilleures conditions pour que le public soit informé d'une manière impartiale, dans une région où certaines rumeurs ont trop souvent pris la place d'authentiques informations et où des médias orientés ont exercé une influence désastreuse sur les habitants. La stratégie de l'UNESCO consiste à promouvoir la diversité en formant une nouvelle génération de journalistes ; en encourageant l'échange d'informations entre les médias et les journalistes indépendants de la région, au moyen de structures appropriées ; et en fournissant une aide matérielle qui assure la pérennité aux médias indépendants actuels. L'UNESCO vient en aide à ceux qui diffusent des informations impartiales. Le programme SOS MEDIA procure également aux gouvernements son savoir-faire, pour développer, le cas échéant, les médias indépendants déjà présents. De plus, il intervient si la liberté de la presse se voit menacée. Depuis 1994, l'aide accordée aux médias indépendants a été classée par l'Appel inter-agences des Nations Unies comme l'un des besoins urgents de la région des Grands Lacs.

Secteur de la communication et de l'information, Division de la liberté d'expression, de la démocratie et de la paix (CI/FED)

[www.unesco.org/webworld/com\\_media/peace.html](http://www.unesco.org/webworld/com_media/peace.html)



## Faire face à la fracture numérique

Le programme du Centre multimédia communautaire (CMC) propose une stratégie mondiale pour faire face à la fracture numérique dont souffrent les communautés les plus pauvres du monde en développement, et les pays en transition. Il offre un moyen d'accès à la société mondiale du savoir, en faisant de l'information, de la communication et de la connaissance des outils permettant aux pauvres d'améliorer leur vie. Le CMC associe une radio communautaire gérée par la population locale et dans les langues locales à un centre communautaire de télétraitement, offrant l'accès à l'Internet et au courrier électronique, le téléphone, la télécopie et les services de photocopie. La radio est peu coûteuse et d'une gestion aisée ; non seulement elle informe, elle éduque et elle divertit, mais elle renforce aussi la communauté en permettant à ceux que l'on n'écoute jamais de se faire largement entendre.

Grâce à cette formation, les communautés peuvent localement obtenir, exploiter, produire et communiquer l'information aidant au développement. Le premier projet pilote CMC a été mis sur pied dans la région de Kothmale au Sri Lanka. Son succès a inspiré une série de projets qui sont en cours en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Secteur de la communication et de l'information, Division du développement de la communication (CI/COM/MSP)

[www.unesco.org/webworld/com/broadcasting/broad04.shtml](http://www.unesco.org/webworld/com/broadcasting/broad04.shtml)

## 8 Promouvoir la paix et la sécurité internationales...

par des actions telles que la promotion d'un désarmement général et complet ; une meilleure participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits et à la promotion d'une culture de la paix dans des situations de post-conflit ; des initiatives dans des situations de conflit ; la promotion de mesures de confiance et d'efforts pour la négociation de règlements pacifiques des différends...

### Renforcer la sécurité humaine

Le programme *Violence, guerre et paix* est axé sur la nécessité de traiter les conflits à la source et de renforcer la sécurité humaine au moyen d'un réseau mondial d'institutions de recherche et de formation sur la paix. Il fournit un cadre pour débattre de la sécurité humaine dans une perspective éthique, normative et éducative, par des réunions d'experts, d'une réflexion approfondie sur la question et une meilleure sensibilisation lors des prises de décisions politiques. En novembre 2000, la première réunion internationale des directeurs des institutions de recherche et de formation sur la paix s'est tenue à Paris, sur le thème : « Quel agenda pour la sécurité humaine au XXI<sup>e</sup> siècle ? » Entre

autres résultats, elle s'est soldée par la création du Réseau international SecuriPax pour la promotion de la sécurité humaine et la paix.

Elle a également abouti à l'organisation en 2001 de réunions régionales d'experts sur la paix, la sécurité humaine et la prévention des conflits en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Deux réunions complémentaires pour les mêmes régions sont prévues pour le biennium 2002-2003, et tous les acteurs et tous les interlocuteurs travaillant pour la sécurité humaine pourront y participer.

Secteur des sciences humaines et sociales, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines (SHS/FPH)

[www.unesco.org/securipax](http://www.unesco.org/securipax)

### La médiation interculturelle

La médiation peut reconstituer le tissu social en enseignant à gérer et à surmonter les conflits. C'est ainsi que diverses formes de médiation sont conformes aux principes d'une éducation pour une culture de la paix car elles encouragent une attitude positive à l'égard des différences culturelles. Utilisé comme un outil pédagogique formel et non formel, l'art rend possibles les échanges et sert d'instrument à la médiation interculturelle. Deux projets mettent actuellement en pratique cette approche dans les Balkans, *Towards a Plural Cultural Identity in a Region of Inter-Communitarian Tension* et la création du musée-centre ARS AEVI d'art contemporain et programmes associés.

Secteur de la culture, Division des politiques culturelles (CLT/CP)

[www.unesco.org/culture/pluralism/balkan/html\\_fr/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/culture/pluralism/balkan/html_fr/index_fr.shtml)



# Les programmes de l'UNESCO

## Le programme régional pour l'éducation dans des situations d'urgence

Le programme régional de l'UNESCO pour l'éducation dans des situations d'urgence (PEER) a organisé des ateliers d'éducation à la paix pour les enseignants en Somalie, en 2000. Dans les camps de réfugiés de Djibouti, les programmes de formation destinés aux formateurs ont été suivis par plus de quatre-vingts professeurs réfugiés, éthiopiens et somaliens, ainsi que par des professeurs somaliens dans les camps d'Aden et du Yémen. Grâce à l'utilisation du *Peace Education Package* (PEP) et en coopération avec d'autres parties prenantes, ces ateliers contribuent à mettre sur pied une culture d'éducation à la paix à trois niveaux : l'école, la communauté et la nation. L'école de réfugiés d'Aden, dirigée par Radda Barnen (du programme suédois «Sauvons les enfants»), un exemple à suivre en matière de bonne pratique, a fait œuvre de sensibilisation d'une manière décisive, tant dans les écoles que dans les communautés.

D'autres initiatives comparables ont été lancées depuis 2000 dans la Corne de l'Afrique et dans la région des Grands Lacs, au Cambodge parmi l'ex-population khmer rouge de Koh Sla dans la province de Kampot et en Algérie, dont un projet sportif pour la paix, une campagne de sensibilisation à la culture de la paix et à la protection de l'enfance, des approches axées sur l'éducation de base, le développement communautaire ainsi que d'autres approches relatives à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix.

Secteur de l'éducation, de l'assistance éducative d'urgence, du soutien aux pays en situations de conflit et de reconstruction (ED/EPS/CCR)

[www.unesco.org/education/emergency/unesco/projects.shtml](http://www.unesco.org/education/emergency/unesco/projects.shtml)

[www.unesco.org/education/emergency/unesco/case\\_studies.shtml](http://www.unesco.org/education/emergency/unesco/case_studies.shtml)

## Partager l'eau d'une manière avisée

La contribution de l'UNESCO au Programme des Nations Unies sur l'évaluation des ressources en eau est intitulé *From Potential Conflict to Cooperation Potential* (PC→CP). En collaboration avec la Croix Verte internationale, le projet étudie les obstacles, recense les aspects positifs et développe les moyens d'aboutir à un partage intégré, équitable et durable des ressources en eau à l'échelle mondiale. Même si le partage des ressources en eau peut être à l'origine de conflits, leur gestion commune devra être renforcée et facilitée comme un moyen de coopération entre les différents utilisateurs.

Le premier objectif du PC→CP est de faire en sorte que les différentes parties coopèrent dans une gestion partagée des ressources en eau et que le risque d'éventuels conflits soit réduit. Il analyse les expériences antérieures, de même qu'il examine les outils d'analyse juridique, et de négociation et leur capacité potentielle à résoudre des conflits liés à l'eau. Ce projet rassemble des études de cas de coopération et fournit aux acteurs du matériel éducatif. Les groupes cibles prioritaires du PC→CP sont les institutions et les particuliers qui gèrent le partage des ressources en eau, notamment les gouvernements, les organismes donateurs et de financement, les éducateurs à tous les niveaux, les professionnels des instituts de gestion de l'eau et les décideurs.

Secteur des sciences naturelles,  
Division des sciences de l'eau (SC/HYD)

[www.unesco.org/water/index\\_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/index_fr.shtml)

23

# Résolutions des Nations Unies et autres documents de référence

## Résolutions et rapports des Nations Unies

Code du document	Titre
A/RES/56/5, 13 novembre 2001	Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010
A/RES/55/282, 28 septembre 2001	Journée Internationale de la Paix
A/56/349, 13 septembre 2001	Rapport du Secrétaire général sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010
A/55/47, 29 novembre 2000	Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010
A/55/377, 12 septembre 2000	Rapport du Secrétaire général sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010
A/RES/53/243, 6 octobre 1999	Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix
A/RES/53/25, 19 novembre 1998	Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001-2010
A/RES/52/13, 15 janvier 1998	Culture de la paix

## Autres documents de référence

- Message du Secrétaire général des Nations Unies : Message sur la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001
- Message du Directeur général de l'UNESCO : Message pour le début de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, 2001
- Plan d'action pour la Décennie internationale adopté par la Conférence internationale des ONG en relations officielles avec l'UNESCO, 12-15 décembre 2001
- Rapport sur le Colloque international des ONG, 24-25 novembre 2001 : « La Culture de la paix : une idée en action »
- Rapport sur le chemin parcouru par l'UNESCO dans la mise en oeuvre du Programme d'action sur une culture de la paix et sur la coopération avec le système des Nations Unies (161 EX/17, point 3.6.1, document présenté à la 161<sup>e</sup> session du Conseil Exécutif de l'UNESCO, avril 2001)

Tous les documents sont disponibles sur [www3.unesco.org/iycp/fr/fr\\_sum\\_refdoc.htm](http://www3.unesco.org/iycp/fr/fr_sum_refdoc.htm)

Pour la liste des titres sur la culture de la paix disponibles aux Editions de l'UNESCO, <http://upo.unesco.org> et entrez « Culture of Peace » dans la boîte « Search ».

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Crédits :  
page 8, Barefoot College, Tilonia, Rajasthan (Inde);  
page 9, Le logo des « cerfs-volants » pour le programme sur l'éducation à la non-violence à l'UNESCO a été réalisé par A. Kurtycz; pages 11, 16, 18, 20, 21, 22, A. Kurtycz.

Publié par la Coordination de la Culture de la Paix  
du Bureau de la Planification Stratégique  
Organisation des Nations Unies  
pour l'éducation, la science et la culture  
7, place de Fontenoy, 75352 PARIS 07 SP  
Tél. : 33 (0)1 45 68 15 89  
Fax : 33 (0)1 45 68 55 57  
Adresse électronique : [cp@unesco.org](mailto:cp@unesco.org)  
[www.unesco.org/cp](http://www.unesco.org/cp)

Responsable de projet : BSP  
Conception graphique : Sylvaine Baeyens  
Photo de couverture : Rock art, ©Ediciones San Marcos

Imprimé dans les ateliers de l'UNESCO  
©UNESCO 2002 • Imprimé en France  
(BSP-2002/WS/3)



Les guerres prenant naissance  
dans l'esprit des hommes,  
c'est dans l'esprit des hommes  
que doivent être élevées  
les défenses de la paix.

Acte constitutif de l'UNESCO,  
1945, Préambule

Coordination de la Culture de la Paix

Bureau de la Planification Stratégique  
UNESCO

7, place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP

tel : +33 (0)1 45 68 15 89

fax : +33 (0)1 45 68 55 57

Adresse électronique : [cp@unesco.org](mailto:cp@unesco.org)

[www.unesco.org/cp](http://www.unesco.org/cp)

**CULTIVONS**  
2001-2010 DÉCENNIE INTERNATIONALE  
DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA NON-VIOLENCE  
ET DE LA PAIX AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE



LA PAIX

